

SOUSCRIRE LA RC DU GARAGISTE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA175	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1342,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 19/05/2026 au 20/05/2026
- Du 16/11/2026 au 17/11/2026

OBJECTIFS

- Comprendre et interpréter les obligations légales et contractuelles qui incombent aux garagistes et aux autres acteurs du secteur automobile, en matière civile, pénale et administrative
- Identifier les garanties proposées dans les contrats d'assurance dédiés aux professionnels de l'automobile et les mobiliser en fonction des situations (RC professionnelle, protection des véhicules confiés, etc.)

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur expose les différentes responsabilités liées à l'activité d'un garagiste. Les participants réalisent ensuite des cas pratiques sur les responsabilités engagées et la mise en oeuvre des solutions assurances répondant aux besoins des professionnels.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Iffpass.

PROGRAMME

A. Identifier les responsabilités encourues par le garagiste

1. RC de l'employeur : avec ou sans faute inexcusable
2. RC contractuelle selon les activités exercées : RC dépositaire, RC après réparation ou entretien, RC après-vente, RC contrôle technique...

B. Connaitre le contenu des garanties des contrats garagistes

1. Assurance RC exploitation
2. Assurance RC dépositaire, RC après réparation ou entretien, RC après-vente, RC contrôle technique...

C. Approfondir les spécificités de l'assurance automobile

1. Quels types de véhicules possède un garagiste ?
2. Documents administratifs : immatriculation, carte verte garage, livre de police...
3. RC automobile
4. Contrat flotte
5. Problème de la réparabilité des véhicules (garantie grêle), épaves
6. TVA et LLD, LOA

D. Règlements sinistres - Cumuls d'assurance

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Souscripteurs en RC
Souscripteurs automobiles « garages »
Chargés d'indemnisation automobiles
Agents généraux
Courtiers
Chargés de clientèle

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1342,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 20/02/2026 à 01:25